

## Déclaration liminaire **FO-DGFIP 73**

Budget 2015: **S**uppressions d'emplois à la DGFIP, massacre à la tronçonneuse...  
**SAVOIE : - 9**

Monsieur le Président,

Ce Comité Technique Local en deuxième convocation, doit présenter aux représentants du personnel la déclinaison à la DGFIP du volet emplois du projet de Loi de Finances pour 2015. La section **FO-DGFIP 73** souhaite expliquer leur non-participation à ce 2<sup>ème</sup> CTL ;

Les agents du département ne comprennent pas, Monsieur le Président, que l'Etat employeur ne leur donne pas les moyens d'exercer correctement leur mission de Service Public.

Dans le même temps, les personnels subissent, pour la 5ème année consécutive, le gel des traitements, ce qui génère de sérieuses difficultés en termes de pouvoir d'achat.

En outre, la refonte des régimes indemnitaires laisse beaucoup d'amertume auprès de ceux dont les fonctions ne sont pas valorisées tels que les adjoints en poste comptable et les agents qui doivent attendre le mois de janvier pour percevoir la modeste ACF caissier dite «prime de caisse» de l'année 2014.

Cette logique conduit à un sentiment toujours plus vif que le travail ne peut plus être bien fait, que l'argent public peut être dépensé sans contrôle, que les lettres de rappel partent même si les usagers ont payé, que les contrôles sont fonction des enjeux, que la sécurité juridique de nos réponses est un luxe trop onéreux pour notre direction, que l'accueil du public devient un fardeau (journées de fermeture au public).

Dans un tel contexte, l'annonce des nouvelles suppressions d'emplois et des restrictions budgétaires qui aboutiront inévitablement à une nouvelle dégradation des conditions de travail et à un nouveau recul en matière de promotion interne est inacceptable et insupportable.

Pour mémoire, dans le rapport spécial pour le projet de loi de finances 2013 un précédent directeur général, Monsieur Parini, avait déclaré qu'en termes d'effectifs la DGFIP était

«arrivée à l'os». Depuis cette déclaration, 6000 emplois ont encore été supprimés entre 2013 et 2015.

**Chercherait-on en haut lieu à supprimer des pans entiers de nos missions ?**

**Il semblerait, au regard d'informations dont dispose notre syndicat national, que ce moment soit arrivé.**

**Il s'avère que deux rapports ont été demandés :**

- **l'un à l'inspection chargée de vérifier auprès des ordonnateurs les compétences des comptables du secteur public local en matière d'analyses financière et de conseil aux collectivités en termes de fiscalité directe locale,**
- **l'autre sous forme d'enquête interne et en vue de rechercher des simplifications ou des suppressions d'étapes concernant l'assiette ou le recouvrement de l'impôt sur le revenu.**

Monsieur le Président, vous voudrez bien nous dire si vous avez eu connaissance de ces deux rapports et s'il y a des déclinaisons pour notre département de la Savoie.

Les délégués **FO** ne participeront pas, comme par le passé, à la répartition de la pénurie et voteront contre les suppressions d'emplois, c'est à dire cette politique aveugle qui détruit le service public.